

PROPOSITION n° 3

**OBJET : URBANISME COMMERCIAL
« Le Grand Fare »**

Avis de la 6^e Commission

Le projet « Grand Fare » de réalisation d'un ensemble commercial de 35 000 m² accompagné de la création de 812 emplois directs constitue effectivement une opération économique structurante pour l'est mosellan tant par sa contribution à la création d'emplois que par la dynamisation qu'il générera pour l'offre commerciale de ce territoire ainsi que par le renforcement de l'attractivité du territoire.

Il est effectivement souhaitable que les services économiques du Conseil Général puissent rapidement rencontrer les porteurs de ce projet afin de les inciter à poursuivre leur mobilisation au bénéfice de cette opération.